



Décisions municipales d'intérêt public

Date	Décision
14.01.2019	<u>Parcelle RF 95 – Grégory BREITLING – Construction d'une villa individuelle (n° Camac 176862 – réf. comm. 2018.02)</u> La Municipalité a décidé de délivrer le permis de construire n° 2018.02.
14.01.2019	<u>Auberge des Grands Bois</u> La Municipalité a autorisé la prolongation de l'heure d'ouverture, la nuit du vendredi 18 au samedi 19 janvier 2019, jusqu'à 2h00.
21.01.2019	<u>Parcelles communales RF 1,2,3,4,5 et 374 - Démolition et reconstruction des bâtiments n° 26 et 532, démolition et reconstruction du local n° 532 pour accès au parking souterrain et construction d'habitats groupés de 21 logements et 3 espaces multifonctionnels (n° Camac 158624 – réf. communale 2016.07)</u> La Municipalité a décidé de délivrer le permis d'habiter/d'utiliser n° 2016.07.
21.01.2019	<u>Parcelle communale RF 2 - Changement d'affectation des locaux de la ferme – Création d'un restaurant, d'une épicerie et d'un salon de coiffure (n° Camac 173973 – réf. communale 2017.12)</u> La Municipalité a décidé de délivrer le permis d'utiliser n° 2017.12.
21.01.2019	<u>Elimination des nids de chenille processionnaire</u> La Municipalité a décidé de reconduire son action d'élimination pour les pins accessibles depuis un chemin.
21.01.2019	<u>Test des sirènes 2019</u> Ce test se déroulera le 06.02.2019, de 13h30 à 14h00.
28.01.2019	<u>Conciergerie des résidences de la Place du Village</u> La Municipalité a décidé d'engager un concierge auxiliaire entre 40 et 50% pour l'entretien de la salle de gymnastique et d'affecter M. Rui DA SILVA NUNES à la conciergerie de la Place du Village
28.01.2019	<u>Buchillon au Carré – Edition 2019</u> La Municipalité a décidé de reconduire un soutien financier de CHF 4'000.- pour l'organisation de cette manifestation culturelle.
28.01.2019	<u>Fête de la Tulipe à Morges – Edition 2019</u> La Municipalité a décidé de parrainer cette manifestation pour un montant de CHF 300.-.
28.01.2019	<u>Parking de la Place du Village – Règlement</u> La Municipalité a édité et approuvé ce règlement et l'a fait afficher au parking.



Décisions municipales d'intérêt public

Date	Décision
28.01.2019	<u>Résidences Etoy-Sud – Entretien des extérieurs (haie)</u> La Municipalité a décidé d'adjuger le mandat d'entretien de la haie à l'entreprise Ligne Verte Paysages Sàrl pour un montant de CHF 4'190.-.
28.01.2019	<u>Parcelle RF 157 – Propriété de Yann GUÉRIN et Caroline PAQUIER</u> <u>Agrandissement et surélévation de la villa existante, panneaux solaires et aménagements extérieurs (N° Camac 158855 / réf. comm. 2015.03)</u> La Municipalité a décidé de délivrer le permis d'habiter 2015.03.
28.01.2019	<u>Parcelle RF 163 – PPE La Delèze 35 – Grégory BETH – Création d'une lucarne en toiture (n° Camac 183208 – réf. comm. 2018.18)</u> La Municipalité a décidé de refuser de délivrer le permis de construire.
28.01.2019	<u>Jeux olympiques de la jeunesse (JOJ) – 19 septembre 2019 (opération « Un drapeau par commune vaudoise »)</u> La Municipalité a lancé un appel aux candidatures aux buchillonnais âgés entre 12 et 14 ans pour participer à cette manifestation.
04.02.2019	<u>Chœur mixte La Batelière</u> La Municipalité a décidé de sponsoriser à hauteur de CHF 500.- le concert-spectacle « Pucés à l'oreille », que les chorales de Buchillon et Saint-Prex présenteront les 5 et 6 octobre prochains à Etoy.
04.02.2019	<u>Groupement forestier de Ballens-Mollens – Nomination d'un délégué</u> La Municipalité a décidé de soutenir la candidature d'une commune du triage de Mollens pour reprendre les fonctions précédemment assumées par M. Roger Burri.
04.02.2019	<u>Place du Village – Aménagement d'un local de conciergerie</u> La Municipalité a décidé d'adjuger les mandats suivants : <ul style="list-style-type: none"> - Installation d'un grand lavabo, y compris l'alimentation et l'évacuation : entreprise Ackermann & Fils SA, pour un montant de CHF 5'503.-, TTC. - Installation d'une dérivation et de deux prises électriques : Cuany Electricité, pour un montant de CHF 393.10.
04.02.2019	<u>Place du Village – Restaurant L'Accent</u> La Municipalité a décidé de dédommager les restaurateurs à hauteur de CHF 15'000.-, suite au retard d'une disponibilité complète des locaux et des installations.
04.02.2019	<u>Urbanisme – Révision du plan général d'affectation</u> La Municipalité a décidé d'adjuger le mandat de pré-étude de la révision du Plan général d'affectation au bureau ABA Partenaires SA, pour un montant de CHF 12'708.60, TTC.



Décisions municipales d'intérêt public

Date	Décision
04.02.2019	<p><u>Parcelle RF 395.2 – Aaron RE – Annonce d'installation solaire ne nécessitant pas d'autorisation de construire (22.78 m² de panneaux photovoltaïques rapportés sur la toiture sud)</u> La Municipalité a décidé d'approuver cette installation.</p>
04.02.2019	<p><u>Signalisation</u> La Municipalité a décidé d'adjuger les mandats suivants à l'entreprise Signal SA :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Un panneau de signalisation sur mât « max. 15 min », pour un montant de CHF 1'122.25.-, TTC, montage et scellement inclus, pour les places de parc situées au nord du restaurant l'Accent. - Deux panneaux de signalisation pour le parking de la chapelle (« max. 3 heures, macarons autorisés » et pour la route des Deux Communes (indication du parking souterrain), pour un montant de CHF 684.50, TTC.
04.02.2019	<p><u>Procédure de naturalisation ordinaire – Rui Nelson DA SILVA NUNES et Dina Maria LOPES ALFAIATE NUNES (et leurs trois enfants)</u> La Municipalité a décidé d'octroyer aux candidats et à leurs trois enfants la bourgeoisie de Buchillon.</p>
11.02.2019	<p><u>Résidences Place du Village et Etoy-Sud – Contrat d'entretien des 14 ascenseurs</u> La Municipalité a décidé d'adjuger le mandat d'entretien des 14 ascenseurs à l'entreprise Menétrey SA, pour un montant annuel de CHF 25'720.-.</p>
11.02.2019	<p><u>Fontaine de la Môlaz – Réfection du captage de la source</u> La Municipalité a décidé de confier le mandat de réfection à l'entreprise Perrin Frères SA, pour un montant de CHF 15'247.85.</p>
11.02.2019	<p><u>Jeux olympiques de la jeunesse (JOJ) – Cérémonie du 19 septembre 2019</u> Par tirage au sort, la Municipalité a décidé de retenir les candidatures de Mya Botaseva et de Achille Blaser, élèves buchillonnais, pour représenter notre commune à cette cérémonie.</p>
18.02.2019	<p><u>Bornes hydrantes</u> La Municipalité a décidé de mandater l'entreprise Hinni SA pour le contrôle et l'entretien de nos 36 bornes hydrantes, pour un montant de CHF 1'899.85, TTC.</p>
18.02.2019	<p><u>Port des Pêcheurs / projet de désensablement et modification de la digue</u> La Municipalité a décidé de confier un mandat d'étude à M. Jacques Conus, ingénieur civil, à raison 10% du montant des travaux.</p>
18.02.2019	<p><u>Parcelle RF 329 - Propriété de Andrew et Dawn CURRIE - Nouvelle construction –</u></p>



Décisions municipales d'intérêt public

Date	Décision
	<p><u>Création d'un pavillon - Permis de construire N° 2013.22 (N° Camac 143561)</u></p> <p><u>Transformations et agrandissement de la villa - Permis de construire n° 2013.12 (N° Camac 129618)</u></p> <p>La Municipalité a décidé de délivrer les permis d'habiter/d'utiliser n° 2013.12 et 2013.22.</p>
18.02.2019	<p><u>Parcelle RF 282 – Elio PIGNANELLI VERARDI - Entretien du bâtiment existant. Réfection de la toiture, du WC et de la cuisine. Remplacement de l'isolation périphérique, isolation du plancher sur-sous-sol et du toit. Assainissement du sous-sol (n° Camac 183301 – réf. comm. 2018.19) – <i>Projet dispensé d'enquête publique</i></u></p> <p>La Municipalité a décidé de délivrer le permis de construire n° 2018.19.</p>
04.03.2019	<p><u>Entretien des parcelles forestières communales</u></p> <p>La Municipalité a décidé d'adjuger les travaux d'entretien des parcelles communales aux abords du sentier pédestre des Grands-Bois au Groupement forestier de Ballens-Mollens, pour un montant de CHF 3'072.50, TTC.</p>
04.03.2019	<p><u>Résidences Place du Village – Protection incendie (extincteurs)</u></p> <p>La Municipalité a décidé d'adjuger un contrat de maintenance à l'entreprise Primus SA, pour un coût annuel de CHF 905.-, HT.</p>
04.03.2019	<p><u>Place du Village – Aménagement de la salle communale</u></p> <p>La Municipalité a décidé d'adjuger à l'entreprise Moyard SA :</p> <ul style="list-style-type: none"> - l'éclairage pour un montant de CHF 4'500.-, TTC ; - des rideaux et des panneaux phoniques pour un montant de CHF 4'800.-, TTC.
04.03.2019	<p><u>Place du Village – Entretien du parking</u></p> <p>La Municipalité a décidé d'adjuger la fourniture d'une auto-laveuse à l'entreprise Wetrok SA, pour un montant de CHF 18'462.70, TTC.</p>
04.03.2019	<p><u>Bâtiment communal – Route des Deux Communes 17</u></p> <p>La Municipalité a décidé d'adjuger des travaux de réfection à l'entreprise JL Bovey pour un montant de CHF 4'216.45, TTC.</p>
04.03.2019	<p><u>Parcelle RF 395-2 – Aaron RE – Adjonction d'une tabatière et d'une pergola sans toit</u></p> <p>La Municipalité a décidé de délivrer une autorisation municipale pour ces deux objets.</p>
04.03.2019	<p><u>Parking de la salle de gymnastique – Procédure de mise à ban</u></p> <p>La Municipalité a approuvé un projet de contrat de droit administratif soumis par la Commune d'Etoy.</p>
04.03.2019	<p><u>Route des Deux Communes – Remplacement d'un Lilas du Japon arraché un jour de tempête</u></p>



Décisions municipales d'intérêt public

Date	Décision
	La Municipalité a décidé d'adjuger la fourniture et la plantation d'un Lilas d'été à l'entreprise Lüthy Paysagiste, pour un montant de CHF 1'062.40, TTC.
04.03.2019	<u>20 ans du Groupement Vaudois des Jeunes Sapeurs-Pompiers (GVJSP)</u> La Municipalité a décidé de soutenir cette manifestation d'anniversaire à hauteur de CHF 100.-.
18.03.2019	<u>Place du Village / parking souterrain – Installation sprinkler (protection incendie)</u> La Municipalité a décidé d'adjuger à l'entreprise Sprintec SA la maintenance de cette installation pour un coût annuel de CHF 1'500.- HT.
18.03.2019	<u>Parcelle RF 53 - Monica et Craig McDONNELL - Construction d'une piscine extérieure enterrée et chauffée et d'une pergola ajourée, pose de panneaux solaires photovoltaïques sur la dépendance existante (Camac n° 183395 – réf. comm. 2019.01)</u> La Municipalité a décidé de délivrer le permis de construire n° 2019.01.
08.04.2019	<u>Personnel communal – Conciergerie</u> La Municipalité a décidé de porter le taux d'activité de concierge de Mme Dina LOPES ALFAIATE NUNES à 80%, dès le 1 ^{er} juin prochain.
08.04.2019	<u>Place du Village – Parking souterrain</u> La Municipalité a décidé de mandater l'entreprise BO Plastiline pour le marquage au sol des places privées (jaunes), de même que pour un panneau de signalisation « interdiction de stationner, vélos exceptés », pour un montant de CHF 1'211.10, TTC. La Municipalité a décidé d'adjuger à l'entreprise Signal SA la fourniture et la pose de deux panneaux « Parking public de Buchillon » de part et d'autre de la rampe d'accès, pour un montant de CHF 592.-HT.
08.04.2019	<u>Place du Village – Nouvelle salle communale</u> La Municipalité a décidé d'adjuger les travaux relatifs à la pose d'une kitchenette à l'entreprise Bacch Sàrl, pour un montant de CHF 1'097.75, TTC.
08.04.2019	<u>Place du Village et résidence Etoy-Sud – Entretien des ascenseurs</u> La Municipalité a décidé d'adjuger l'entretien des 14 ascenseurs comme suit : Place du Village : CHF 20'844.-/an pendant 2 ans à l'entreprise Schindler SA - Etoy-Sud : CHF 8'950.-/an, entreprise Tecas SA.
08.04.2019	<u>Place du Village – Arrosage automatique</u> La Municipalité a décidé d'adjuger à l'entreprise Mathis SA une modification de l'arrosage automatique, pour un montant de CHF 675.-, TTC.
08.04.2019	<u>Place du Village – Chauffage</u> La Municipalité a décidé d'adjuger à l'entreprise Von Auw SA la gestion à distance de l'installation de chauffage, pour un montant de CHF 2'899.75, TTC.



Décisions municipales d'intérêt public

Date	Décision
08.04.2019	<p><u>Parcelle RF 104 – Alice JACOT – Construction d'une maison individuelle (n° Camac 183005 – réf. comm. 2018.20)</u> Le canton ayant fait opposition au projet et soumis à l'enquête publique une zone réservée sur cette parcelle, la Municipalité a décidé de refuser de délivrer le permis de construire.</p>
08.04.2019	<p><u>Station de relevage des Petits-Bois</u> La Municipalité a décidé d'adjudger les travaux de réfection de cette station, y compris le remplacement de la pompe, pour un montant de CHF 4'189.55, TTC.</p>
08.04.2019	<p><u>Remplacement de la conduite d'eau sous pression du chemin Sous-les-Vignes</u> La Municipalité a décidé d'adjudger la 3ème phase du mandat d'ingénieur au bureau BBHN SA (l'organisation et la direction des travaux, séances de chantier, PV, etc.), pour un montant de CHF 11'705.-, HT.</p>
15.04.2019	<p><u>Parcelle RF 539 – Jan KRASNODEBSKI – Construction d'une piscine (réf. comm. 2019.08)</u> La Municipalité a décidé de délivrer le permis de construire n° 2019.08.</p>
29.04.2019	<p><u>Place du Village – Restaurant l'Accent</u> La Municipalité a décidé de prendre à charge de la commune les travaux de raccordement sanitaire de l'équipement de cuisine du restaurant de la Place du Village, pour un montant de CHF 2'827.10.</p>
29.04.2019	<p><u>Place du Village – Installation de chauffage</u> La Municipalité a décidé d'adjudger les travaux liés à l'installation d'une ligne internet pour la commande à distance du chauffage à l'entreprise Cuany Electricité, pour un montant de CHF 614.90.</p>
29.04.2019	<p><u>Parcelle RF 351 – Stuart BRUCE – Construction d'une villa et d'un souterrain (Camac n° 185099 – réf. comm. 2019.05)</u> En raison de l'opposition formulée par le Service cantonal du développement territorial, la Municipalité a décidé de refuser de délivrer le permis de construire pour ce projet.</p>
29.04.2019	<p><u>Plan canicule 2019</u> La Municipalité a désigné M. Alain Egger en qualité de personne de contact pendant la durée de la veille sanitaire, qui s'étend du 1^{er} juin au 31 août.</p>
06.05.2019	<p><u>Ancien hangar militaire (route des Grands-Bois)</u> La Municipalité a adjudgé des travaux de nettoyage de la toiture du hangar à l'entreprise Philippe Gourdet SA, pour un montant de CHF 1'600.-.</p>
06.05.2019	<p><u>Parcelle RF 657 à Etoy – Bien-fonds 1555 – Parking de la salle de gymnastique</u> La Municipalité a approuvé le contrat de droit administratif soumis par la Municipalité d'Etoy, permettant à notre commune de traiter les dénonciations sur le</p>



Décisions municipales d'intérêt public

Date	Décision
	parking de la salle de gymnastique.
06.05.2019	<u>Tennis Club d'Etoy – Construction de deux courts supplémentaires</u> La Municipalité a décidé de ne pas soutenir financièrement ce projet, sachant que notre commune participe déjà à hauteur de CHF 50.- par an et par jeune buchillonais membre de ce club.
13.05.2019	<u>Place du Village – Extérieurs</u> La Municipalité a décidé d'adjuger à l'entreprise ayant procédé aux travaux de plantation, Cauwelier Landscaping Sàrl, le mandat relatif à la fourniture et à l'épandage d'engrais organiques et d'écorces de couverture, pour un montant de CHF 5'613.-, TTC.
13.05.2019	<u>Réfection de la chaussée de la route des Bruyères et de la place des déchets organiques</u> La Municipalité a décidé d'adjuger ces travaux à l'entreprise Perrin Frères SA, pour un montant de CHF 14'066.95, TTC.
13.05.2019	<u>Commune de Mauraz – Appel aux dons pour la mise en conformité de son épuration</u> La Municipalité a décidé de ne pas donner une suite positive à cet appel.
13.05.2019	<u>Plage des Pêcheurs – Renouée du Japon</u> La Municipalité a décidé de mandater l'entreprise La Ligne Verte Sàrl pour éliminer cette plante invasive.
13.05.2019	<u>Surveillance des plages</u> La Municipalité a décidé de reconduire le mandat de l'entreprise Guardian Protection SA pour la surveillance des plages publiques, du 24 mai au 1 ^{er} septembre 2019.
13.05.2019	<u>Service Incendie et Secours (SIS Morget)</u> La Municipalité a décidé d'informer systématiquement le SIS Morget du dépôt des dossiers d'urbanisme à l'enquête publique, de manière à ce qu'il puisse s'assurer de l'accessibilité pour les véhicules d'urgence, la présence de bornes hydrantes, etc.
20.05.2019	<u>Engagement de trois auxiliaires de déchetterie</u> La Municipalité a décidé d'engager trois auxiliaires de déchetterie, principalement affectés à la surveillance des bennes à gazon et branches, dès le 1 ^{er} juin 2019. Il s'agit de MM. Simon Chaussedent, Alfred Anthamatten et Thiago Martins Menezes.
20.05.2019	<u>Forêts communales – Chute d'arbres lors de la dernière tempête</u> La Municipalité a décidé d'adjuger des travaux de bucheronnage à notre garde-forestier, pour un montant de CHF 1'500.-.
20.05.2019	<u>Collège intercommunal Etoy-Buchillon – Installation de chauffage</u>



Décisions municipales d'intérêt public

Date	Décision
	La Municipalité a décidé de conclure un contrat d'entretien avec l'entreprise Luis Figueiredo, pour un montant annuel de CHF 1'300.-.
27.05.2019	<u>Parcelle RF 159 – Propriété de François GABELLA</u> <u>Démolition du couvert existant - Création d'une véranda (cuisine) et adjonction d'une annexe (W.-C.) (N° Camac 171274 / réf. comm. 2017.05)</u> La Municipalité a décidé de délivrer le permis d'utiliser n° 2017.05.
27.05.2019	<u>Parcelle RF 541 - Salomé et Antoine DU PASQUIER - Construction d'une piscine (N° Camac -- / 2018.07)</u> La Municipalité a décidé de délivrer le permis d'utiliser n° 2018.07.
27.05.2019	<u>Parcelle RF 528 – Propriété de Josée MERCIER et Robert PAINCHAUD</u> <u>Construction d'une pergola bioclimatique (N° Camac --- / réf. comm. 2018.17)</u> La Municipalité a décidé de délivrer le permis d'utiliser n° 2018.17.
27.05.2019	<u>Parcelle RF 395-2 – Propriété de Aaron RE</u> <u>Construction d'une pergola sans toit (N° Camac --- / réf. comm. 2019.03)</u> La Municipalité a décidé de délivrer le permis d'utiliser n° 2019.03.
27.05.2019	<u>Parcelle RF 395-2 – Propriété de Aaron RE - Remplacement et agrandissement d'un Velux (140 cm x 134 cm) (N° Camac --- / réf. comm. 2019.04)</u> La Municipalité a décidé de délivrer le permis d'utiliser n° 2019.04.
27.05.2019	<u>Zone de détente des Mellières – Entretien</u> La Municipalité a décidé d'adjuger les travaux d'entretien annuel du talus à l'entreprise La Ligne Verte Sàrl, pour un montant de CHF 4'600.-.
03.06.2019	<u>Paiement des émoluments communaux</u> La Municipalité a décidé de souscrire au système SumUp, permettant à la population de payer les émoluments par carte au guichet.
03.06.2019	<u>Place du Village – Salle communale – Mobilier</u> La Municipalité a décidé d'adjuger la fourniture de 42 chaises, 10 tables, 6 chariots de transport de chaises et 1 chariot de transport de tables à l'entreprise WSA Office Project SA, pour un montant de CHF 18'387.60, TTC.
03.06.2019	<u>Place du Village – Entretien de la chaudière à gaz</u> La Municipalité a décidé de souscrire un contrat d'entretien de la chaudière à gaz auprès de l'entreprise Von Auw SA, pour un coût annuel de CHF 1'242.- HT.
17.06.2019	<u>Bâtiment administratif</u> La Municipalité a décidé d'adjuger à l'entreprise Laurent Carvalho Sàrl, pour un montant de CHF 5'778.10, TTC, la façon et le montage d'une armoire de rangement sur mesure, sous le couvert de la Salle communale.
17.06.2019	<u>Restaurant des Grands Bois – Prolongation de l'heure d'ouverture</u>



Décisions municipales d'intérêt public

Date	Décision
	La Municipalité a décidé d'autoriser de prolonger l'heure d'ouverture de cet établissement public jusqu'à 2h00, la nuit du samedi 6 au dimanche 7 juillet 2019.
24.06.2019	<u>Place du Village – Local de conciergerie en sous-sol</u> La Municipalité a décidé d'adjuger à l'entreprise Von Auw SA l'installation d'un système de chauffage dans ce local, pour un montant de CHF 5'148.05, TTC.
24.06.2019	<u>Restaurant L'Accent – Demande d'ouverture exceptionnelle</u> La Municipalité a autorisé l'ouverture exceptionnelle de cet établissement public le samedi 23 novembre 2019, de 9h00 à 23h00.
01.07.2019	<u>Parcelle RF 170 – Jean-Pierre OPPLIGER – Construction d'un couvert démontable</u> En possession de l'accord signé des propriétaires des parcelles voisines, la Municipalité a décidé de délivrer l'autorisation n° 2019.10 pour cette construction.
01.07.2019	<u>Entretien des bornes hydrantes</u> La Municipalité a décidé de faire remplacer la borne hydrante n° 6, sise rue du Village, pour cause de défectuosité, par l'entreprise Hinni SA, pour un montant de CHF 5'300.-, subside de l'ECA non déduit.
08.07.2019	<u>Place du Village – Bancs publics</u> La Municipalité a décidé d'adjuger la fourniture de deux bancs publics à l'entreprise Mobicity SA, pour un montant de CHF 2'284.-, HT.
08.07.2019	<u>Collège intercommunal Etoy-Buchillon</u> La Municipalité a décidé d'adjuger les travaux relatifs au tracé de jeux au sol dans la cour de l'école à l'entreprise Road Art Sàrl, pour un montant de CHF 2'369.40, TTC (1/3 à charge de Buchillon, 2/3 à charge d'Etoy).
15.07.2019	<u>Cabane forestière – Travaux d'abattage</u> La Municipalité a décidé de mandater l'entreprise Rittener & Fils SA pour l'abattage d'un hêtre sec, qui menace la cabane forestière, pour un montant de CHF 1'077.-, TTC.
15.07.2019	<u>Place du Village – Aménagement de la salle communale</u> La Municipalité a décidé de mandater l'entreprise Ackermann & Fils SA pour procéder au raccordement de la kitchenette.
15.07.2019	<u>Demande d'autorisation de dépôt d'une benne sur la parcelle communale RF 72 (Môlaz)</u> La Municipalité a autorisé le dépôt provisoire (16 et 17 juillet) d'une benne sur la parcelle communale RF 72 pour permettre l'entreposage de terre provenant de la parcelle RF 35 (Annabel et James PULCRANO), dans le cadre de travaux d'aménagement du jardin.
15.07.2019	<u>Signalisation du parking public de la Place du Village</u> La Municipalité a décidé d'adjuger la fourniture de panneaux de signalisation à l'entreprise Signal SA, pour un montant de CHF 1'670.10, TTC.



Décisions municipales d'intérêt public

Date	Décision
22.07.2019	<p><u>Parcelle communale RF 49 - Relai téléphonique pour la téléphonie 5G</u> La Municipalité renonce à entrer en discussion avec l'entreprise Swisscom concernant un projet d'implantation d'un relai téléphonique pour la téléphonie 5G sur la parcelle communale RF 49.</p>
22.07.2019	<p><u>Salle de gymnastique – Remplacement de la motorisation des ouvertures dans le toit</u> La Municipalité a décidé d'adjuger le remplacement de la motorisation des ouvertures dans le toit à l'entreprise BDI System SA, pour un montant de CHF 826.40 HT.</p>
22.07.2019	<p><u>Restaurant L'Accent – Fermeture estivale</u> La Municipalité a décidé d'autoriser la fermeture estivale de cet établissement public, du samedi 27 juillet au dimanche 18 août 2019 inclus.</p>
22.07.2019	<p><u>Remplacement du système de relevage des compteurs d'eau</u> La Municipalité a décidé d'adjuger le remplacement de ce système de relevage à l'entreprise GWF MessSysteme AG, pour un montant de CHF 3'818.- HT.</p>
05.08.2019	<p><u>Parcelle RF 67 – Jeannine MAILLEFER – Demande d'abattage</u> L'enquête publique n'ayant pas suscité d'opposition, la Municipalité a autorisé l'abattage de 2 pins, 2 cerisiers et 2 noyers (arbres secs et dangereux). Une plantation compensatoire de 2 pins, 2 cerisiers et 2 noyers a été demandée.</p>
05.08.2019	<p><u>Place du Village – Alimentation électrique</u> La Municipalité a décidé d'adjuger la fourniture et la pose d'une prise de 32 ampères, destinée aux manifestations, à l'entreprise Cuany Electricité, pour un montant de CHF 1'591.80, TTC.</p>
05.08.2019	<p><u>Parcelle communale RF 374 - Couverture d'une partie de la rampe d'accès au souterrain pour la pose de panneaux photovoltaïques (n° Camac 185695 – réf. comm. 2019.07)</u> En possession de la synthèse positive de la Camac, la Municipalité a décidé de délivrer le permis de construire n° 2019.07.</p>
12.08.2019	<p><u>Chœur La Batelière – Subvention 2019</u> En possession des comptes 2018 du chœur La Batelière, la Municipalité a décidé de lui verser la subvention 2019 (CHF 2'000.-).</p>
12.08.2019	<p><u>113ème concours FVSP / pompiers (1-2 mai 2010 à St-Prex) - Opération "Votre commune sur une cloche !"</u> La Municipalité a décidé de soutenir cette manifestation en acquérant une cloche sur laquelle sera inscrit le nom de notre commune, pour un montant de CHF 500.-.</p>
12.08.2019	<p><u>Place du Village – Entretien des extérieurs</u> La Municipalité a décidé d'adjuger un mandat à l'Institution de Lavigny, consistant à éliminer les mauvaises herbes, pour un montant de CHF 2'780.-, TTC.</p>



Décisions municipales d'intérêt public

Date	Décision
12.08.2019	<u>Mini-pitch – Panier de basket</u> La Municipalité a décidé d'adjuger le remplacement du cadre de l'un des paniers de basket à l'entreprise Multisport Concept Sàrl, pour un montant de CHF 615.-, TTC.
12.08.2019	<u>Routes de Chanivaz et des Grands-Bois – Elagage</u> La Municipalité a décidé de mandater l'entreprise Epar&Bois SA pour procéder à l'élagage de ces deux routes.
12.08.2019	<u>Projet d'installation de panneaux photovoltaïques sur plusieurs bâtiments communaux</u> La Municipalité a décidé de lancer un appel d'offres auprès de Romande Energie SA, SEFA SA et Solstis SA.
26.08.2019	<u>Téléphonie fixe – Migration de la ligne téléphonique de la salle de gymnastique</u> La Municipalité a décidé de mandater l'entreprise Cuany Electricité pour la migration de cette ligne téléphonique ; coût : CHF 300.-.
26.08.2019	<u>Collège intercommunal / UAPE – Remplacement d'une vitre</u> La Municipalité a décidé de mandater l'entreprise APF SA pour le remplacement d'une vitre cassée ; coût : CHF 620.90.
26.08.2019	<u>Parcelle RF 526 – Olivier SOUVAIRAN et Marilène NEVES SOUVAIRAN</u> <u>Construction d'un cabanon de 11.8 m² (n° Camac 188909 – réf. comm. 2019.12)</u> Projet dispensé d'enquête publique. La Municipalité a décidé de délivrer le permis de construire n° 2019.12.
26.08.2019	<u>Signalétique des routes communales et de la Place du Village</u> La Municipalité a décidé de mandater l'entreprise BO Plastiline SA pour la fourniture et la pose de plusieurs éléments de signalétique (panneaux, plaques, autocollants, etc.) ; coût : CHF 4'247.45.
02.09.2019	<u>Inauguration de la Place du Village (30 août 2019)</u> - Encouragée par le succès de la fête d'inauguration, la Municipalité a décidé de planifier une garden party sur la Place du Village le vendredi 28 août 2020. - La Municipalité arrête le cachet du groupe de musique qui a animé cette manifestation à CHF 1'200.-.
02.09.2019	<u>Place du Village – Salle communale</u> La Municipalité a décidé d'adjuger la fourniture et la pose d'un écran et d'une barre de son à l'entreprise Kaltenrieder Electronic SA, pour un montant de CHF 5'903.-, TTC.
09.09.2019	<u>Auberge des Grands Bois</u> La Municipalité a autorisé la prolongation de l'heure d'ouverture, la nuit du samedi 14 au dimanche 15 septembre 2019, jusqu'à 2h00.



Décisions municipales d'intérêt public

Date	Décision
09.09.2019	<u>Taille annuelle des platanes (18 unités)</u> La Municipalité a décidé d'adjuger la taille des platanes à l'entreprise de M. Patrick Lüthi, pour un montant de CHF 5'400.-, TTC.
09.09.2019	<u>Révision du Plan général d'affectation (PGA)</u> La Municipalité a décidé d'adjuger un mandat d'urbaniste au bureau ABA Partenaires SA, pour un montant de CHF 52'557.60, TTC (élaboration d'un projet du nouveau PGA, dépôt à l'examen préalable, adaptation du projet et préparation à l'enquête publique).
30.09.2019	<u>Parcelle RF 24 – Brigitte et Jean-François SCHWARZ – Demande d'abattage</u> L'enquête publique n'ayant pas suscité d'opposition, la Municipalité a autorisé l'abattage de Cèdre pleureur et d'un Gingko Bilboa (proximité de l'habitation). Une plantation compensatoire de 2 fruitiers a été demandée.
30.09.2019	<u>Parcelle RF 64 – Jean-Richard BORY – Demande d'abattage</u> L'enquête publique n'ayant pas suscité d'opposition, la Municipalité a autorisé l'abattage d'un Cyprès (proximité de l'habitation). Une plantation compensatoire d'un figuier a été demandée.
07.10.2019	<u>Entreposage d'une benne sur le domaine public</u> La Municipalité a autorisé l'entreposage d'une benne sur le domaine public, à la hauteur de la rue Roger de Lessert 1, les 10 et 11 octobre 2019.
07.10.2019	<u>Auberge des Grands Bois</u> La Municipalité a autorisé la prolongation de l'heure d'ouverture, la nuit du vendredi 11 au samedi 12 octobre 2019, jusqu'à 2h00.
14.10.2019	<u>Place du Village 1 (ferme) – Capteurs solaires</u> La Municipalité a décidé d'adjuger l'entretien des capteurs solaires à l'entreprise Von Auw SA, pour un montant annuel de CHF 915.-.
14.10.2019	<u>Place du Village 1 (ferme) – Ventilation</u> La Municipalité a décidé d'adjuger l'entretien du système de ventilation à l'entreprise Von Auw SA, pour un montant annuel de CHF 2'350.-.
14.10.2019	<u>STEP intercommunale (Etoy – Buchillon – St-Prex)</u> La Municipalité a approuvé le budget 2020 de la STEP.
14.10.2019	<u>SIS Morget (défense incendie) – Recrutement 2020</u> La Municipalité a autorisé la pose de panneaux aux entrées de la commune pour une durée de 3 mois.



Décisions municipales d'intérêt public

Date	Décision
21.10.2019	<p><u>Règlement du Conseil communal – Pétition de M. Kyril Gossweiler du 8 septembre 2019 transmise par le bureau du Conseil communal</u> La Municipalité a décidé de classer cette pétition pour prise en compte lors d'une prochaine modification du Règlement du Conseil communal.</p>
21.10.2019	<p><u>Place du Village – Entretien extérieurs</u> La Municipalité a décidé de mandater l'Institution de Lavigny pour le désherbage des massifs, pour un montant de CHF 2'500.-.</p>
21.10.2019	<p><u>Place du Village 1 (ferme) - Contrôle OIBT des installations électriques</u> La Municipalité a décidé de mandater l'entreprise Effitec SA, pour un montant de CHF 854.05.</p>
21.10.2019	<p><u>Déchetterie – Remplacement de la benne déchets encombrants</u> La Municipalité a décidé de louer une nouvelle benne à l'entreprise Birchler Récupération Sàrl, pour un montant mensuel de CHF 90.-.</p>
21.10.2019	<p><u>Amicale des sapeurs-pompiers du CIBEST</u> La Municipalité a autorisé le CIBEST à organiser le Téléthon sur le site de la déchetterie, les 6 et 7 septembre prochains, et a décidé de lui offrir deux cartons de vin pour cette occasion.</p>
28.10.2019	<p><u>Parcelle RF 53 – Propriété de Monica et Craig McDONNELL - Construction d'une piscine extérieure enterrée et chauffée et d'une pergola ajourée, pose de panneaux solaires photovoltaïques sur la dépendance existante (Camac n° 183395 – réf. comm. 2019.01)</u> La Municipalité a approuvé les teintes soumises pour la dépendance, à savoir blanc cassé pour la façade, vert pastel pour le linteau, l'appui de la fenêtre et la porte et une imprégnation pré-grisaillée pour la porte du garage et les éléments en bois.</p>
28.10.2019	<p><u>Parcelle RF 362 - Pascal et Meryll HILDBRAND - Transformation d'une villa existante et pose d'une pompe à chaleur avec sondes géothermiques (n° Camac 186884 – réf. comm. 2019/9)</u> En possession de la synthèse positive de la Camac, la Municipalité a décidé de délivrer le permis de construire n° 2019.09.</p>
04.11.2019	<p><u>Restaurant l'Accent</u> La Municipalité a autorisé l'ouverture exceptionnelle de cet établissement public le samedi 14 décembre prochain, de 17h00 à 23h00.</p>
04.11.2019	<p><u>Sentier « Au fil de l'Aubonne » (parcours didactique)</u> La Municipalité a décidé de participer à la phase de conception de ce projet, qui concerne 9 communes, à hauteur de CHF 2'400.-.</p>



Décisions municipales d'intérêt public

Date	Décision
04.11.2019	<u>Carrefour Horloge / Môlaz – Rétablissement du marquage routier</u> La Municipalité a adjugé les travaux de réfection du marquage routier à l'entreprise Signal SA, pour un montant de CHF 729.20.
04.11.2019	<u>Collège intercommunal Etoy-Buchillon – Adoucisseur d'eau</u> La Municipalité a décidé de renoncer à cette installation et de dénoncer le contrat de maintenance du poste de dosage et de l'adoucisseur d'eau auprès de l'entreprise Polymatic SA.
04.11.2019	<u>Location de la nouvelle salle communale (Place du Village 1)</u> La Municipalité a décidé d'accorder un rabais de 50% sur la location de cette salle pour un cours d'histoire de l'art qui se déroulera 2 mardis par mois en soirée, pendant une année au minimum, et qui sera proposé à la population.
04.11.2019	<u>Buchillon au Carré – Location des panneaux d'exposition</u> La Municipalité a décidé de facturer les prestations des employés communaux dans le cadre du transport des panneaux pour des expositions de tiers.
18.11.2019	<u>Bâtiment communal route des Deux Communes 17</u> La Municipalité a décidé d'adjuger la taille de la haie de lauriers bordant la piste de pétanque et le cheminement piétonnier, en la ramenant à une hauteur de 1.5 m, à l'entreprise Lüthi Paysagiste, pour un montant de CHF 4'182.-
25.11.2019	<u>Restaurant l'Accent – Fermeture hivernale</u> Cet établissement public sera fermé du 21 décembre 2019 au 6 janvier 2020 inclus.
25.11.2019	<u>Auberge des Grands Bois</u> La Municipalité a autorisé la prolongation de l'heure d'ouverture, la nuit du samedi 30 novembre au dimanche 1 ^{er} décembre 2019, jusqu'à 2h00.
25.11.2019	<u>Contrôle des champignons</u> La Municipalité a contribué à hauteur de CHF 100.- aux conseils prodigués par un expert en champignons, sollicité par 12 habitants de Buchillon en 2019.
25.11.2019	<u>Place du Village – Sous-sol</u> La Municipalité a adjugé un mandat de revêtement de plusieurs zones du sous-sol en résine époxy (couloirs, accès aux cages d'ascenseurs et aux caves) à l'entreprise Pelichet-Posse SA, pour un montant de CHF 14'924.50, HT, travaux à réaliser en 2020, sous réserve de l'adoption par le Conseil du budget 2020.
02.12.2019	<u>Bâtiment communal rue de l'Horloge 10 (ancien collège) – Isolation de la cloche</u> La Municipalité a adjugé un mandat à l'entreprise Rüetschi SA pour la modification du système de frappe de la cloche et son isolation phonique, pour un montant de CHF 7'458.20, TTC.

**Décisions municipales d'intérêt public**

Date	Décision
02.12.2019	<u>Protection des puits de Chanivaz - Recours de Cornaz SA c/la Municipalité d'Allaman et consorts, recours contre l'arrêt de la CDAP du 14 décembre 2018</u> Par son arrêt du 18 novembre 2019, le Tribunal fédéral a conclu à l'irrecevabilité du recours constitutionnel déposé par Cornaz SA. Il a également rejeté le recours de droit public déposé par la même entreprise. Ce dossier judiciaire datant de 2002 est donc clos et la protection des puits qui alimentent la commune en eau potable devient effective.
09.12.2019	<u>Projet d'abattoir régional de Rolle et environs (CARRE)</u> La Municipalité a décidé d'honorer l'engagement pris le 8 février 2016 de contribuer à hauteur de CHF 1'000.- au soutien de ce projet.
09.12.2019	<u>Bâtiment communal route des Deux Communes 17 – Appartement 2 ½ pièces au 1^{er} étage</u> La Municipalité a décidé de faire remplacer le frigo et le four de ce logement, pour un montant de CHF 3'091.55, TTC.
09.12.2019	<u>Route de Saint-Prex – Demande de permis de fouille</u> La Municipalité a délivré un permis de fouille à l'entreprise Swisscom SA pour la pose d'une chambre 60/80 ; les travaux se dérouleront le 20 janvier prochain, pour une durée d'une semaine.
16.12.2019	<u>Association des amis des bateaux à vapeur du Léman (ABVL)</u> La Municipalité a décidé de soutenir cette association à hauteur de CHF 300.-.
16.12.2019	<u>Division de la parcelle RF 657 à Etoy (salle de gymnastique) – Echange immobilier</u> La Municipalité a approuvé le projet d'acte soumis par M ^e Anne Gausson Rapit, notaire, prévoyant la division de ce bien-fonds entre les communes d'Etoy et de Buchillon.

Buchillon, le 8 janvier 2020